

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

W6 - 00074



0266-00-740158

ESCP_HGG

Date : 28/04/2017

Epreuve / Sous épreuve : Histoire, géo et géopolitique ESCP

Code Epreuve : 266

Nombre de copies supplémentaires :

Note

attribuée :

18

L'Union européenne est une forme d'intégration régionale très aboutie née avec le traité de Maastricht en 1992. C'est également dans la décennie 1990 que débute notre mondialisation contemporaine qui, selon le géographe français Grataloup, se définit ainsi : "processus de généralisation des échanges entre les différentes parties de la planète aboutissant à une société s'étendant à l'échelle du monde." La mondialisation se caractérise donc par une ouverture accrue des économies pouvant provoquer des effets déstabilisateurs à tous les niveaux pour l'Union européenne : des effets déstabilisateurs mondiaux, régionaux et à l'intérieur même des frontières de l'Union européenne. Ces effets peuvent même provoquer des crises remettant directement en cause l'Union européenne. Pourtant, ils peuvent également s'avérer salvateur en renforçant l'approfondissement européen. On peut donc se demander : l'Union européenne a-t-elle réussi à utiliser les effets déstabilisateurs de la mondialisation pour se renforcer, ou au contraire les a-t-elle subis ?

Pour d'abord, nous étudierons les effets déstabilisateurs de la mondialisation auxquels l'Union européenne est confrontée. Puis, nous montrerons que l'Union européenne a su y apporter des réponses. Enfin, nous montrerons que ces effets ont même pu être bénéfiques à l'Union européenne.

La mondialisation contemporaine, débutée dans les années 1990, s'est caractérisée par une interdépendance accrue entre les différentes parties de l'humanité et une ouverture des économies pouvant provoquer des effets déstabilisateurs à tous les niveaux pour l'Union européenne.

Pout d'abord, les effets déstabilisateurs de la mondialisation sont mondiaux. L'Union européenne est, en effet, confrontée à la nouvelle concurrence des pays émergents, et en particulier celle des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Ces économies pèsent pour 25% du PIB mondial soit autant que l'Union européenne. L'Union européenne est ainsi concurrencée par l'Inde, par exemple, dans le domaine des services ou par le Brésil dans les productions agricoles. Cette concurrence vient s'ajouter aux adversaires économiques traditionnels de l'Union européenne à savoir les États-Unis et le Japon. D'autre part, l'économie de l'Union européenne peut se retrouver très affectée par des crises rendues mondiales par la mondialisation. Ainsi, la crise de la dette qui a affecté l'Europe en 2008, surtout les PIGS (Portugal, Irlande, Grèce, Espagne), trouve son origine dans la crise américaine de 2007 des subprimes.

Ensuite, d'autres effets déstabilisateurs de la mondialisation sont plus régionaux et concernent le voisinage de l'Europe. D'une part, la dislocation de l'URSS en 1991, qui a accompagné la mondialisation, a mis en contact l'Union européenne avec de nouveaux pays pauvres souhaitant, pour certains, intégrer l'Union européenne et posent ainsi un double défi : premièrement le défi de leur intégration mais aussi celui des relations entre l'Europe et la Russie qui souhaite conserver une influence sur son "étranger proche". Cette tension se cristallise dans des pays comme la Moldavie, la Géorgie ou l'Ukraine avec comme point d'orgue, pour ce dernier, l'invasion de la

Crisé par Vladimir Poutine en 2014. D'autre part, la mondialisation pose également à l'Union européenne la question migratoire. L'Europe est une destination privilégiée pour les migrants économiques venant d'Afrique mais elle accueille aussi, à une moindre échelle certes, des réfugiés. Ainsi en 2015, l'Allemagne d'A. Merkel a accueilli plus d'un million de réfugiés fuyant, par exemple, les conflits frontaliers de l'Europe comme la guerre civile en Syrie.

Enfin, ces effets déstabilisateurs d'échelles mondiale et régionale se répercutent directement au sein de l'Union européenne. D'une part, la mise en concurrence avec de grands pays industrialisés a forcé des pays comme la France à fermer leurs vieux bastions industriels et à délocaliser une partie de leur production vers des « pays-ateliers ». Même si ces délocalisations ne représentent que 3% des pertes d'emploi, elles contribuent à alimenter un discours anti-mondialisation. Le développement de la pauvreté et du chômage en Europe, couplé à la forte médiatisation de la crise migratoire, contribuent à la montée en puissance des partis populistes à travers l'Europe. L'arrivée au second tour de Marine Le Pen à l'élection présidentielle de 2017 en est un exemple, et le Brexit de 2016 une conséquence aigue.

Il apparaît donc que les différents effets déstabilisateurs de la mondialisation peuvent s'avérer un danger pour la puissance de l'Union européenne et son existence même. Quelles solutions l'Union européenne a-t-elle mis en place ?

L'Union européenne, pour chacun des effets déstabilisateurs de la mondialisation, a su s'adapter pour apporter des réponses.

Premièrement, l'Union européenne, face à la nouvelle concurrence mondiale, a pour volonté de rassembler les critères de puissance. Tout d'abord, en s'appuyant sur sa puissance normative. Le 25 octobre 2007, le Wall Street Journal a sorti un réquisitoire contre l'Union européenne intitulé "Regulatory imperialism" mettant ainsi en évidence la force de la norme européenne. Cette norme s'exprime principalement dans les domaines de l'environnement, du commerce et de la gouvernance mondiale. Ainsi, en 2001, l'Union européenne a empêché la fusion entre les firmes américaines General Electric et Honeywell Bull pour éviter ce qu'elle jugeait comme une cartellisation. Mais l'Union européenne, pour faire face aux effets déstabilisateurs de la mondialisation, cherche également à rassembler les critères du "hard power" (J. Nye). Ainsi, en 1992, elle a institué la PESD (politique européenne de sécurité commune) par le traité de Maastricht. Cette PESD a été renforcée en devenant en 1998, lors d'une conférence à Saint-Malo, la PESD (politique européenne de sécurité et de défense). Capable de déployer 60000 hommes en un an avec soutien aérien, la PESD a montré des débuts d'efficacité. Même si l'Union européenne dépend encore largement de l'OTAN pour sa défense, cette direction d'une intégration toujours plus poussée pourrait faire de l'Union européenne une puissance complète, capable de ne pas se laisser déstabiliser par les effets de la mondialisation.

Cette volonté de rassembler les caractéristiques d'une puissance complète lui a également permis de répondre aux effets déstabilisateurs régionaux de la mondialisation. D'une part, pour la question migratoire, l'Union européenne a mis en place l'organisation Frontex en 2005 chargée de surveiller les anadyades (frontières extérieures) de

L'Union européenne. L'arrestation en 2005 de 400 candidats à l'immigration au large des côtes du Sénégal a même contribué à l'augmentation de son budget. L'Union européenne joue également avec les règles de la mondialisation pour contraindre ses effets déstabilisateurs en externalisant ses centres d'accueil pour les migrants illégaux. On évoque ainsi parfois l'existence d'une "forteresse Europe". D'autre part, l'Union européenne a su utiliser sa puissance normative pour stabiliser ses marges, notamment dans les Balkans, mais aussi en permettant l'intégration de certains ex-satellites de l'URSS en 2005. L'Union européenne s'est ainsi doté, en 2003, d'une PEU (politique européenne de voisinage) ayant un budget de 12 milliards d'euros.

Enfin, les différentes crises qui ont frappé l'Europe en sont une par les effets de la mondialisation, ont fait naître des réponses communes. La crise de la dette en est l'exemple parfait puisque le fort endettement de la Grèce a provoqué le sursaut des Etats membres de la zone euro et une politique de rachat de la dette souveraine par la BCE (Banque centrale européenne).

L'Union européenne a su trouver des solutions, bien que imparfaites, aux effets déstabilisateurs de la mondialisation. Pourtant, ces effets déstabilisateurs n'ont pas eu que des conséquences néfastes auxquelles il a fallu trouver des solutions, ils ont aussi permis à l'Europe de se renforcer en s'interrogeant sur la nature même du projet européen.

Les effets déstabilisateurs, outre le fait de forcer l'Union européenne à apporter des solutions communes, ont permis un renforcement de son identité et de son rôle.

Tout d'abord, la mondialisation a rappelé aux Etats-Nations membres de l'Union européenne que ce type d'organisation pouvait être vue comme l'unique chance de peser sur la scène internationale. 60 % des échanges des pays européens se font d'ailleurs à l'intérieur même de l'Union européenne. Ainsi, le général de Gaulle a décrit l'Union européenne comme un "levier d'Archimède" pour la France, lui permettant de conserver une place dans le concert des nations à la hauteur de son passé impérial.

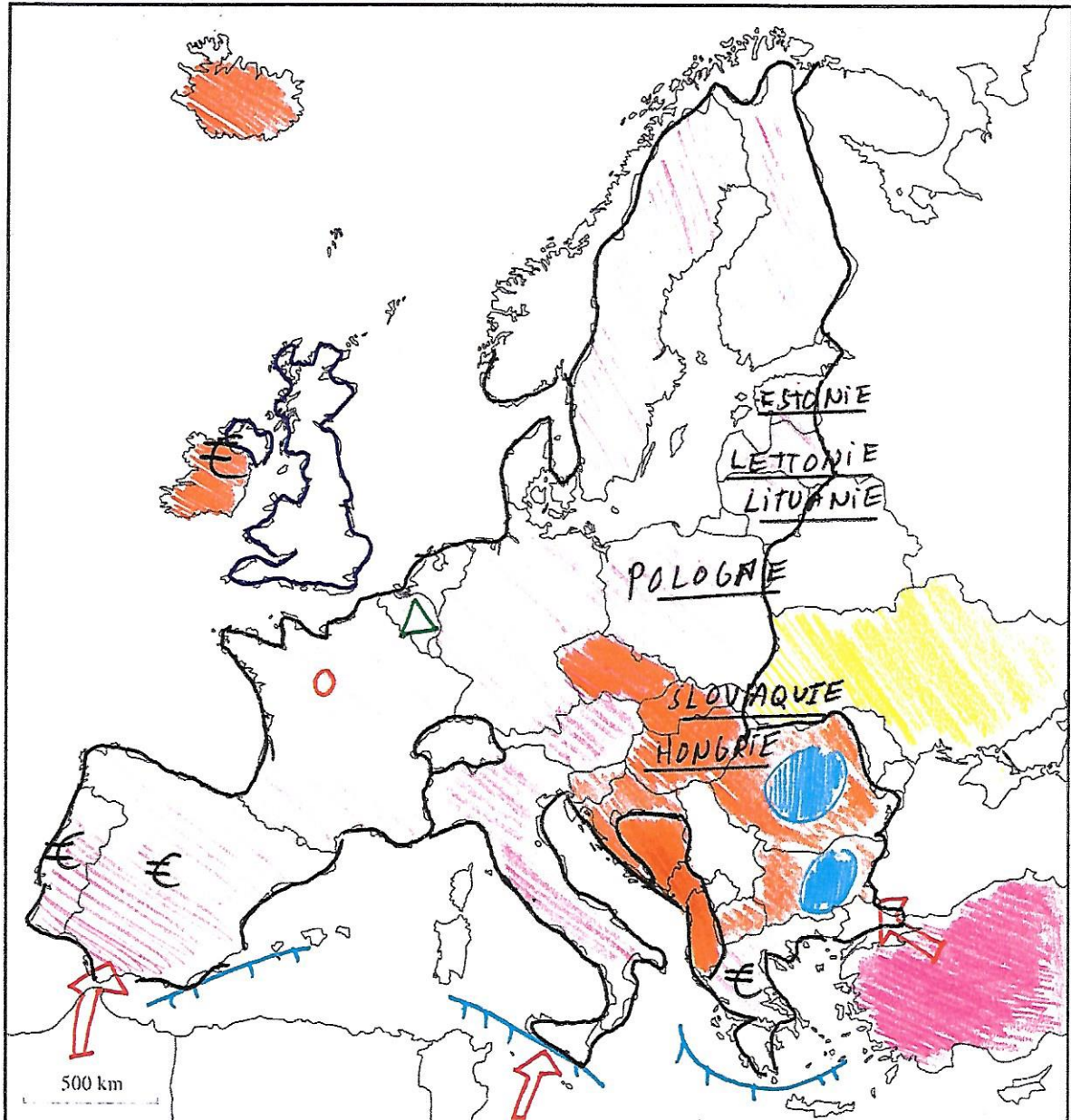
Ensuite, les effets déstabilisateurs de la mondialisation ont permis à l'Europe de s'interroger sur son identité et ses frontières. Quelle Europe ? Différentes visions s'affrontent : l'Europe vue comme un simple marché et une vaste zone de libre-échange (Grande-Bretagne), une Europe des nations devant permettre aux Etats-Nations de prolonger leur influence mondiale (vision historique de la France) ou une Europe fédérale sur le modèle allemand. D'autres parts, la mondialisation a posé la question des frontières extérieures de l'Europe. Jusqu'où s'arrête l'Union européenne ? Cette question se pose surtout à l'Est avec le voisinage russe et le cas de la candidature de la Turquie depuis 1999.

Enfin, la mondialisation a mis en avant les choix pragmatiques de l'Union européenne pour répondre à ses effets déstabilisateurs. L'Europe a en effet opté pour une "Europe à la carte". Si cette expression peut être vue comme une faiblesse, elle montre au contraire une Union européenne qui a su avancer dans son intégration et son approfondissement tout en conciliant une Europe aggrandie avec les différents élargissements qui ponctuent l'histoire de l'Europe depuis les années 1970. Ainsi, 16 pays appartiennent à

la zone euro et 22 à l'espace Schengen.

En conclusion, si les différents effets déstabilisateurs de la mondialisation ont pu avoir de lourdes conséquences pour l'Union européenne, cette dernière a su y apporter des réponses et même, parfois, en tirer partie. Ainsi, l'Union européenne dans la mondialisation a opté pour une approche pragmatique afin de perdurer.

Titre: L'Union européenne : déstabilisée ou renforcée face à la mondialisation ?



Légende : I / La mondialisation s'accompagne d'effets déstabilisateurs pour l'Union européenne...

- A) Ces effets peuvent être d'origine mondiale...
- € pays les plus endettés par la crise de la dette de 2008
 - nouvelle concurrence des BRICS (exemple du rachat d'Arcelor par Mittal en 2006)

B) ... mais aussi régionale...

 nouveau voisinage après l'éclatement de l'URSS en 1994

 principaux flux migratoires

Légende (suite) :

C) ... avec des conséquences intra-européennes
déstabilisatrices.

 Brésil



espaces de pauvreté à
risque

II / ... qui apporte des solutions ...

A) Réponses aux défis d'origine mondiale ...



d'Union européenne : une intégration
régionale aboutie



Le siège de la BCE à Bruxelles

Coller ci-dessous l'étiquette code barre
correspondant à l'épreuve

W6 - 00074



0266-00-740158

ESCP_HGG

B) ... et régionale



lieu où patrouille
Frontex

ESTONIE

peup. nouvellement
intégrés en 2005



marges stabilisées

III / ... mais qui poussent à interroger le projet européen

A) Une Europe à la carte : entre fragmentation et
pragmatisme



zone Euro : 16 membres



espace Schengen : 22 membres
(en plus de la zone Euro)

B) Une interrogation sur ses
frontières



le cas de la Turquie :
candidate depuis 1999



Ukraine, Moldavie, Georgie
trois Etats partagés entre
Europe et Russie